

Compte-rendu

du Conseil Municipal du 7 août 2015

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 3 JUILLET 2015 - DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

L'an deux mille quinze et le sept du mois d'août, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal d'Amondans, régulièrement convoqué le 3 août 2015 par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en Mairie d'Amondans.

Étaient présents : MONNET Serge, JUSTE Hubert, LAMY Robert, GRANDIDIER Karine, WINNINGER André, HUGUENOTTE Huguette, NICOLET Cédric.

Le conseil de municipal approuve le compte-rendu de la séance du 3 juillet 2015.

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil a désigné M. Hubert JUSTE secrétaire de séance.

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

Internet / Pylône

La société R'LAN doit venir installer ses équipements sur le pylône à partir du 11 août. Elle pourra commencer dans la foulée les installations des antennes chez les futurs abonnés. *NB : le raccordement électrique du pylône par EDF qui devait être effectué le 12 août a été reporté à début septembre. En conséquence, l'installation chez les particuliers est également reportée car il est nécessaire que les équipements sur le pylône soient sous tension pour pouvoir pointer efficacement les antennes.*

Mur du cimetière.

Le maire remercie André WINNINGER et Robert LAMY pour avoir réalisé les travaux de remplacement des tuiles du mur du cimetière (avec l'aide de Karine GRANDIDIER), et pour la réalisation d'un solin le long du mur de la rue de la Fontaine.

Réparation du mur de la rue de la Fontaine.

L'EARL Satory nous a informé qu'ils ont prévu de réparer le mur entre 2 chantiers cet automne. Le maire va les rappeler pour demander que ces travaux soient effectués le plus rapidement possible après la fin des congés de l'entreprise.

Station de pompage.

Il y a eu quelques dysfonctionnements de la station de pompage après le nettoyage qui ont entraîné des coupures d'eau. Les techniciens de Gaz & Eaux ont vérifié le tableau de commande de la station de pompage sans identifier de problème. Pour l'instant la station fonctionne à nouveau correctement.

Curage des boues de la station d'épuration.

Le curage des 3 bassins de la station d'épuration a été effectué le 9 juillet.

RÉNOVATION DES FENÊTRES DES LOGEMENTS COMMUNAUX

3 devis ont été reçus pour le remplacement des fenêtres de du logement au 1^{er} étage du 10 grande rue (4 portes vitrées + 2 fenêtres), et du logement du 1^{er} étage de la cure (7 fenêtres) et de la porte d'entrée de la cure :

- Art et Fermeture (Etalans) : 12 800 € TTC
- Franche-Comté Fermetures (Devecey) : 11818,50 € TTC
- SBI (Serre les Sapins) : 10 875,60 € TTC

Toutes les offres présentent des caractéristiques techniques similaires (double vitrage thermique 4/20/4, coefficient d'isolation thermique Uw 1,4). La société SBI propose un remplacement complet des fenêtres de la cure (au lieu d'une

rénovation pour les autres entreprises). Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise SBI.

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

PERMIS DE CONSTRUIRE

Permis Pauline RICHARD :

Construction d'une habitation avec piscine et annexes au 6 rue du Repos (entre chez PERSONENI et le cimetière).

Le conseil municipal donne un avis favorable au projet sous réserve du respect des préconisations de l'architecte des bâtiments de France (tuiles en terre cuite rouges, enduits de finition uniforme, grattée ou brossée ou taloché ou projeté fin , toiture terrasse végétalisée, liner de teinte sombre ou neutre).

Permis Pascal BARSANTI :

Construction d'un abri de jardin au 32 Grande Rue.

Le conseil municipal donne un avis favorable.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

Vitesse excessive dans la Grande Rue

Anne-Laure et Grégory HAYE ont envoyé un courrier pour signaler que depuis que la rue a été rénovée, de nombreux véhicules circulent beaucoup trop rapidement, et ils demandent au conseil municipal de prendre des mesures pour y remédier. Plusieurs conseillers confirment les problèmes de vitesse excessive.

Le conseil municipal décide d'interroger dans un premier temps le CAUE pour étudier les dispositifs qui peuvent être envisagés.

Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le vendredi 4 septembre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.